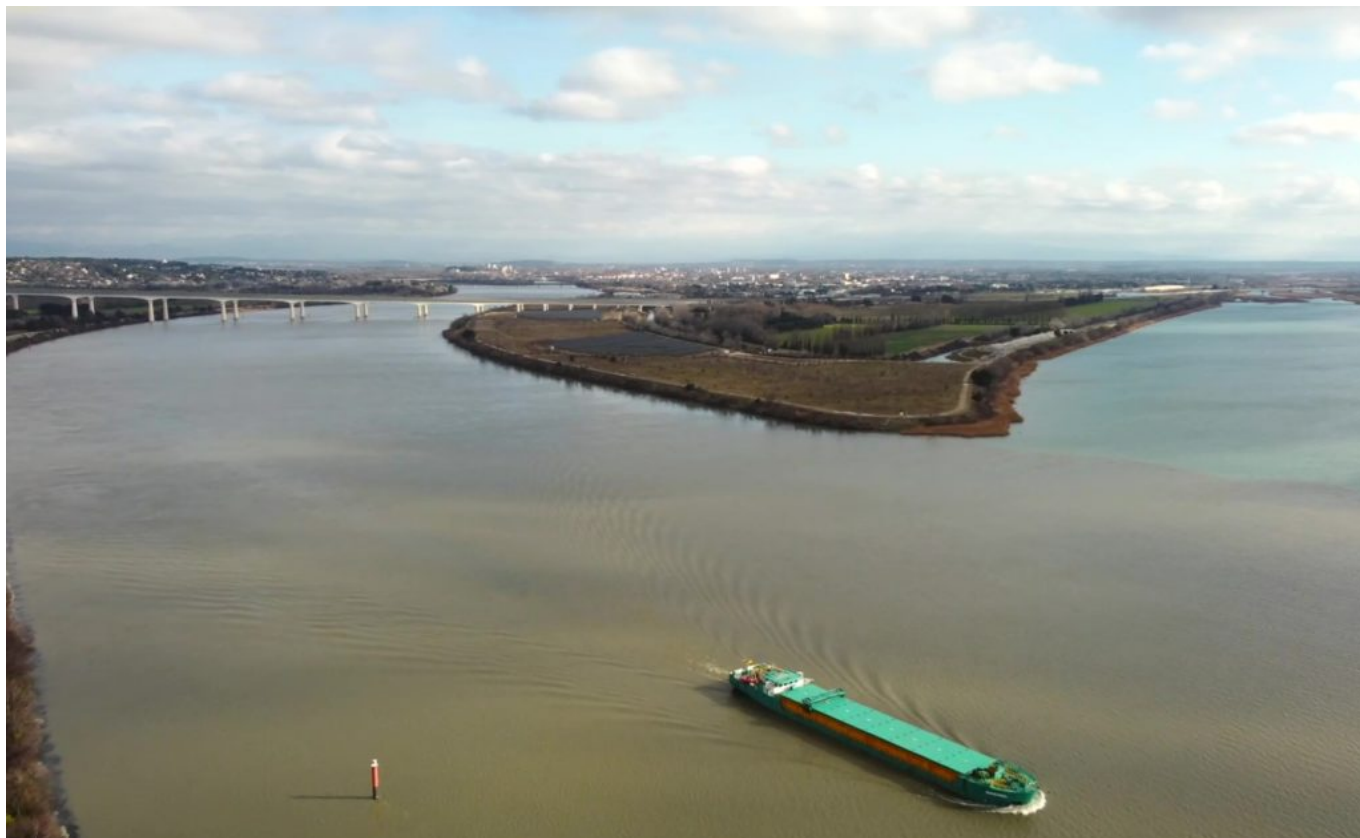


Ecrit par le 18 mai 2026

Bassin de vie d'Avignon : les intercommunalités veulent jouer collectif



Trois départements, 2 régions, 2 zones scolaires, 3 CCI, le bassin de vie d'Avignon est tiraillé par de nombreuses contraintes. Les intercommunalités de ce territoire entendent pourtant désormais travailler ensemble pour mener des projets communs. Avec au programme pour débiter : la mobilité durable et l'aménagement du territoire.

Huit intercommunalités du bassin de vie d'Avignon viennent d'engager une démarche « de coopération pour renforcer l'attractivité du territoire et mettre en œuvre des projets communs. »

Dépasser les périmètres institutionnels

Constatant que ce territoire dépasse largement les périmètres institutionnels, la Communauté d'agglomération du Grand Avignon, la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin), les Communautés de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, Ventoux Sud, Sorgues du Comtat et le Pays d'Apt Luberon pour le Vaucluse, ainsi que l'agglomération du Gard rhodanien et la

Ecrit par le 18 mai 2026

Communauté de communes du Pont du Gard pour le Gard, entendent ainsi dépasser ces freins administratifs. Objectif : mener une réflexion sur les possibles synergies, articuler leurs politiques territoriales et être en capacité de porter ensemble des actions communes.

Nombreux défis à relever

« Les différentes intercommunalités qui composent le grand bassin de vie d'Avignon sont ainsi confrontées à de nombreux défis communs, notamment en matière d'attractivité et de rayonnement, de développement et d'aménagement, de revitalisation des centres villes, de transition écologique ou de positionnement régional, expliquent les 8 EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale). Ainsi, certaines réponses à ces enjeux ne pourront être pleinement opérantes sans vision globale et sans coopération, à la bonne échelle. »

« Le grand bassin de vie d'Avignon est un véritable espace vécu aux nombreux échanges entre ses habitants et ses activités, poursuivent ces collectivités de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie. Les déplacements quotidiens de toutes natures, les complémentarités économiques, les richesses naturelles et patrimoniales exceptionnelles en font un vaste territoire partagé qui dépasse les périmètres institutionnels. »

Les transports et l'aménagement pour priorité

A l'initiative du Grand Avignon et des Sorgues du Comtat, avec l'appui de l'Aurav (Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse), 2 premières rencontres ont eu lieu depuis le mois de juillet entre les présidents de ces intercommunalités. A cette occasion, ces derniers ont défini des sujets prioritaires de coopération, en particulier la mobilité et l'aménagement du territoire.

Une feuille de route a été fixée pour 2022 :

- déterminer la forme la plus adaptée de cette alliance qui ne doit pas se substituer aux compétences et prérogatives des intercommunalités ;
- préfigurer et lancer des actions communes, notamment en matière de mobilité durable.

« Au mois de février 2022, un troisième rendez-vous est prévu et sera ouvert aux autres intercommunalités du Grand bassin d'Avignon (ndlr : on pense à celles du Nord des Bouches-du-Rhône plus particulièrement) souhaitant être associées à cette démarche. Elle aura pour objectif d'avancer dans la formalisation de l'outil le plus pertinent pour piloter cette coopération inédite. »

Une convention Cove / Carpentras pour

Ecrit par le 18 mai 2026

promouvoir l'emploi



C'est dans les locaux de l'entreprise carpentrassienne Sud bâtiment que s'est déroulée la remise des certificats relatifs à la clause d'insertion professionnelle qui lie la Cove à la ville de Carpentras.

Nouvelle marche vers l'emploi. Dans le cadre d'un marché public, la clause d'insertion professionnelle permet à des personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'heures de travail. Ce dispositif est également un soutien à l'activité des Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

Collaboration intercommunale

Les clauses d'insertion sur le territoire de la Cove permettent de recruter des entreprises notamment sur les secteurs d'activité en "tension". En Vaucluse, la Cove et la ville de Carpentras ont fait preuve d'innovation en signant une convention de partenariat sur le territoire intercommunal, en mettant en

Ecrit par le 18 mai 2026

place des comités de suivi réunissant l'ensemble des acteurs et un bureau dédié à ce dispositif.

881 contrats depuis 2012

Afin d'inciter ses partenaires à s'engager également en ce sens, la collectivité a décidé en 2016, de soumettre l'octroi de toute garantie d'emprunt à la condition, pour chaque organisme de logement social, de s'engager à son tour dans une action d'insertion. Quelques chiffres sur le territoire de la Cove, depuis 2012 : 85 opérations clausées, 772 participants dont 511 résident sur le territoire de la Cove soit 66%, 881 contrats, 51% de sorties positives (CDI, CDD+6 mois, création d'entreprise, formation diplômante ou qualifiante).

Afin de répondre à cette clause, les entreprises ont trois possibilités : embauches directes via CDI, CDD, contrat d'alternance ; sous-traitance, co-traitance en faisant appel à une SIAE ou bien mise à disposition de personnel. En fonction des besoins et du choix de l'entreprise, le facilitateur recherche des profils en diffusant les offres aux structures de l'emploi et de l'insertion. La clause d'insertion permet aux entreprises de diversifier leurs sources de recrutement. Le volume d'heures d'insertion insérées dans les marchés clausés peuvent être un moyen de « tester » les compétences d'un salarié avant embauche.

Tremplin vers l'emploi

L'accès à l'emploi peut se faire directement entre l'entreprise et la personne par une embauche directe. Parfois pour vérifier en amont les compétences des personnes, l'entreprise préfère passer par une période de transition avec la mise à disposition de personnes via une SIAE, une agence d'intérim, ou un contrat d'alternance. À l'issue de laquelle l'entreprise peut confirmer l'embauche durable par un contrat durable. Le dispositif de la clause d'insertion constitue un tremplin vers le retour ou l'accès à l'emploi.

La Cove veut faire un carton auprès des commerçants

Ecrit par le 18 mai 2026



[La Cove](#) (Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin) vient de lancer une nouvelle expérimentation de collecte des cartons auprès des commerçants de Carpentras.

« Se débarrasser des cartons d'emballage est une problématique pour la plupart des commerçants, surtout dans les centres-villes, explique l'intercommunalité. Aussi, dans la continuité de sa politique en matière de réduction des déchets et son engagement pour faire progresser le recyclage, la Cove a décidé d'expérimenter une collecte spécifique de leurs cartons. »

Ainsi, suite aux derniers ateliers sur la prévention des déchets les 9 et 10 octobre derniers avec la Ville

Ecrit par le 18 mai 2026

de Carpentras et ses commerçants, la mise en place d'une collecte expérimentale a été actée avec un test grandeur nature réalisé dans le cœur de ville le mardi 26 et le jeudi 28 octobre.

A cette occasion, le prestataire [Colis Cycllette](#), un coursier à vélo électrique, a donc mené un essai en conditions réelles afin de déterminer les tonnages hebdomadaires à collecter, de quantifier la durée d'une tournée à vélo, de juger de la pertinence des points de collecte transitoires définis (4 points aux extrémités du cœur de ville) ainsi que d'établir le coût annuel d'une telle prestation afin de la pérenniser ou non.

Outre l'aspect environnemental, cette collecte des cartons représente aussi un enjeu financier pour la Cove. En effet, chaque tonne de cartons est valorisée en matière recyclée rachetée 60€/tonne alors que pour incinérer des cartons qui seraient jetés aux ordures ménagères le coût s'élève à 135€/tonne.

La Cove et la ville de Carpentras reçoivent le label 'Sud smart territoire'

Ecrit par le 18 mai 2026



[La Cove](#) et la ville de Carpentras ont été distinguées du label 'Sud smart territoire' pour le projet de mise en œuvre des 'smart parkings'. Ce dernier est cofinancé par la Cove, la ville de Carpentras et la [Région Sud](#).

Un pas de plus vers l'amélioration de la qualité de vie des citoyens en rendant la ville plus efficace à l'aide de nouvelles technologies. La remise de prix a eu lieu lors de la 3e convention annuelle des mairies de la Région Sud, en présence de [Jacqueline Bouyac](#), présidente de la Cove, [Jaouad Ziati](#) et [Patrick Jaillard](#), conseillers municipaux à la ville de Carpentras, et [Sandrine Raymond](#), conseillère communautaire au sein de la Cove.

Ce projet innovant, dont la mise en œuvre opérationnelle est prévue début 2022, permettra de réduire le trafic automobile, d'améliorer l'accessibilité des commerces et de faciliter la vie des citoyens et des visiteurs sur le territoire grâce à l'installation de capteurs permettant d'indiquer les places de stationnement disponibles en temps réel via des panneaux dynamiques et des applications smartphone. Il sera, dans un premier temps, déployé sur la Coulée Verte et la zone du Piol 2 à Mazan.

Lire aussi : [A Mazan, Piol 2 se veut le berceau de la construction durable](#)

Ecrit par le 18 mai 2026

Dans le même sujet : [‘En place’ : deux ingénieurs avignonnais révolutionnent le stationnement en centre-ville](#)



Remise des prix lors de la convention des maires de la Région Sud. Crédit photo: ville de Carpentras

Les déchèteries de la Cove passent aux horaires d'hiver

Ecrit par le 18 mai 2026



À compter du 1^{er} octobre, et jusqu'au 31 mars prochain, les déchèteries intercommunales de la Cove (Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin) passent aux horaires d'hiver.

- Déchèteries d'Aubignan, Caromb, Carpentras : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30, du lundi au samedi.
- Déchèterie de Malaucène : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30, du lundi au samedi matin et les mercredis et samedis après-midi.
- Mini-déchèterie de Venasque : de 8h30 à 12h30, les mardis, vendredis et samedis matins.

Toutes les informations sur la gestion des déchets à retrouver sur le site lacove.fr / rubrique Mon quotidien.

L.M.

La Cove inaugure son nouveau parcours forestier à la station mont Serein



Il y a quelques jours se déroulait l'inauguration du nouveau parcours forestier de la station du [mont Serein](#) par Jacqueline Bouyac, Présidente de la [Cove](#) (Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin), en présence de Dominique Plancher, vice-présidente déléguée au tourisme et présidente de [Ventoux-Provence Tourisme](#) et Alain Brémont, maire de [Beaumont-du-Ventoux](#).

La réalisation de ce nouvel équipement (34 000€ entièrement financé par la Cove), s'inscrit dans un programme d'actions sur la station du mont Serein. Un programme porté par les élus de la Cove, dans le cadre de sa compétence 'Gestion des stations du Mont Ventoux'. Objectifs : développer une économie de

Écrit par le 18 mai 2026

loisirs au sommet du mont Serein et pérenniser la fréquentation de la station en toute saison. Il s'agit alors d'une nouvelle expérience au sommet : un parcours suspendu pour petits aventuriers combinant le grimper et le déplacement d'arbre en arbre en suivant un parcours sécurisé.



Photo: La Cove

Dans son allocution, Jacqueline Bouyac s'est enthousiasmée de voir se concrétiser cette dynamique collective : « Il suffit de porter le regard alentours, des sommets des Alpes du Sud au Massif du Vercors ; d'emprunter l'un des sentiers sur les traces de Fabre, où l'une des combes entre forêt et calcaire ; de découvrir les plaisirs de la descente - à ski ou en kart- ou de passer une nuit ici, au plus près des étoiles, pour saisir toute la richesse et le potentiel de ce massif connu de tous. »

D'ici à 2023, d'autres projets sur les stations du Mont Ventoux verront le jour comme la réhabilitation des bâtiments du chalet d'accueil et de fonction de la station du mont Serein, la requalification du sentier Jean-Henri Fabre, l'installation de mobilier de détente et la création de parcours photographique dans les deux stations ou encore l'amélioration du Bike park au Chalet Reynard.

Ecrit par le 18 mai 2026



Photo: La Cove

Lire aussi : [Marcher dans les arbres au Mont Serein](#)

L.M.

La future gare numérique de Carpentras à l'honneur

Ecrit par le 18 mai 2026



Il y a peu, l'Agence nationale de la cohésion des territoires ([ANCT](#)) mettait à l'honneur la future [Gare numérique](#) de Carpentras, situé dans l'ancienne gare SNCF. [Rollon Mouchel-Blaisot](#), directeur du programme recevait Serge Andrieu maire de Carpentras et Vice-Président à l'économie locale et à l'attractivité de la Cove pour échanger sur ce projet. Le replay Youtube du rendez-vous est disponible à la fin de l'article.

Alors que le bâtiment aurait dû être rasé en 2015, [la Cove](#) a souhaité opérer de grands travaux de réhabilitation afin de transformer totalement le lieu pour y développer le numérique sur son territoire. « L'objectif est de créer un écosystème consacré aux nouvelles technologies, sous la forme d'un pôle de services accessible au plus grand nombre, détaille [Jacqueline Bouyac](#), présidente de la Cove.

Ecrit par le 18 mai 2026



Ecrit par le 18 mai 2026

La gare devrait être opérationnelle à l'automne 2021. Photo: ville de Carpentras.

Un chantier de 3,02M€

Véritable tiers-lieu dédié à l'innovation, la future [Gare numérique](#) sera scindée en différents espaces destinés à accueillir les entreprises comme les particuliers : 254m² seront ainsi dédiés à des ateliers de fabrication numérique, 266m² seront réservés à de la location de bureaux. La Gare comprendra également un espace de coworking de 460m², un espace événementiel de 375m² ainsi qu'un emplacement pour y dispenser des formations. Un coin restauration sera aménagé à l'arrière du bâtiment tandis que les anciennes voies ferrées laisseront place à de grandes terrasses.

Les entreprises y trouveront toutes les ressources matérielles et humaines nécessaires pour les aider à grandir et à innover. Pour ce chantier au long cours dont la première pierre fut posée à l'été 2019, le budget total s'élève à 3,02M€ (dont 617 836€ pris en charge de la Région Sud-Paca). La livraison est, quant à elle, prévue pour l'automne 2021.

L.M

'Je crée mon job' : bilan fructueux pour la Provence créative

Ecrit par le 18 mai 2026



La **Cove**, sous sa marque économique la **Provence créative**, proposait du 19 janvier au 22 avril 2021 'Je crée mon job', une série de 12 rendez-vous virtuels gratuits, véritables boîtes à outils pour les porteurs de projet. Place au bilan.

Quel que soit le profil (recherche d'emploi, reconversion professionnelle, étudiant, salarié), les porteurs de projet ont pu découvrir les différentes étapes clés pour se lancer. Rencontres avec des acteurs locaux, échanges de conseils, accompagnement, cette première édition a permis de faire émerger de nouveaux partenariats et de renforcer ceux existants.

« Ces webinaires sont un totem du développement économique de notre territoire. L'objectif est de promouvoir l'offre d'accompagnement de la Provence créative et les dispositifs utiles en cette période de crise, explique [Serge Andrieu](#), vice-Président délégué au développement économique et à l'attractivité locale au sein de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin). Nous projetons d'initier un réel partenariat et de poursuivre la démarche de façon pérenne en contractualisant et en coconstruisant des événements avec les structures. »

Des thématiques incontournables

Devenir entrepreneur, réussir une offre commerciale, créer ou reprendre une entreprise, financer un projet, bien choisir son statut, être engagé et responsable, devenir agriculteur ou hébergeur touristique, autant de thématiques abordées dans les détails durant ces rendez-vous virtuels.

Pour Olivier Gauer, responsable Pôle Entreprise de la [Chambre d'agriculture de Vaucluse](#), le projet fut synonyme de réussite. « Nous sommes très heureux de cette collaboration avec la Cove, qui représente

Ecrit par le 18 mai 2026

15% de surfaces agricoles utiles. Les porteurs de projet qui ne sont pas issus du monde agricole et qui entament une reconversion professionnelle sont de plus en plus nombreux. Notre accompagnement tend vers ces personnes qui font face à des démarches quelques fois compliquées, propres à ce secteur d'activité. En effet, l'accès au foncier est difficile, les investissements sont lourds et les relations avec les établissements financiers sont très importantes. Ce dispositif est un complément aux actions de la CMA, afin de toucher un public qui ne se tournerait pas naturellement vers nos services. »

Quelques chiffres

137 personnes se sont inscrites aux webinaires, dont plusieurs dizaines de porteurs de projet ont pris contact avec les partenaires afin d'être accompagné sur le long terme. 3 bénéficiaires ont par ailleurs retrouvé un emploi à la suite des sessions. La volonté était de rendre accessible ces webinaires au plus grand nombre et de manière durable grâce aux replays disponibles sur la [chaîne YouTube](#) de la Provence créative. Les vidéos ont ainsi été visionnées plus de 600 fois et la chaîne s'est enrichie de 40 nouveaux abonnés. 'Je crée mon job' a fédéré au total 26 intervenants, dont des partenaires animateurs et prescripteurs apportant chacun une expertise spécifique et approfondie.

Synergie des partenaires mobilisés

Pour rendre ce projet possible et permettre une synergie des savoirs, la Provence créative s'est appuyée sur un réseau solide de partenaires ancrés dans la dynamique économique du territoire. Parmi eux : [Adie](#), [Apec](#), Chambre d'agriculture de Vaucluse, [CCI du Vaucluse](#), [CMA](#), [Etable cowork](#), [France active](#), [Initiative Ventoux](#), [Ventoux Provence](#), Rile, [Vaucluse Pro Numérique](#), pour ne citer qu'eux. Certains prescripteurs ont également agité dans le cadre de relais d'informations tels que le [Pôle emploi](#), la [Mission locale](#) ou [Forces Cadres](#).

Benjamin Rocchia, directeur du [Rile](#) (Réseau d'initiative locale pour l'emploi) : « les démarches pour devenir chef d'entreprise ne sont pas compliquées mais complexes. Il faut en effet être un bon gestionnaire, un bon technicien et un bon commercial. La crise a finalement été une période propice à la réflexion et aux projections dans l'avenir. Un chef d'entreprise bien accompagné est assuré d'être encore présent dans quelques années. Le territoire est riche de structures, ces liens ont tout intérêt à perdurer dans le temps. » Christophe Théry, responsable du pôle création-transmission à la CCI Vaucluse souligne la complémentarité offerte par les acteurs : « chaque partenaire a une spécificité et une vocation qui permet d'accompagner le porteur dans tous les volets de son projet. Ce fut une très belle opération partenariale. » De l'aveu des participants, les échanges ont été éclairants, constructifs et instructifs. Tous relèvent un programme pertinent et des thématiques au cœur des préoccupations. Autant d'encouragements positifs, présages d'une prochaine édition encore plus fructueuse.

Ecrit par le 18 mai 2026

Déchèteries de la Cove : jusqu'au 17 mai pour s'inscrire



Jusqu'au 17 mai, l'accès aux déchèterie reste possible, laissant le temps à chaque foyer de la [Cove](#) (Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin) de réaliser son inscription. Après cette date, il sera impératif d'être inscrit pour pouvoir utiliser les 5 déchèteries du territoire.

Ce sera ainsi le cas pour la déchèterie des [Lones à Carpentras](#), dont la réalisation a nécessité un budget d'1,6M€. Inaugurée en février dernier, et d'une superficie de 5 700m², la déchetterie propose 12 bennes de collecte à quai : déchets verts, ameublement, bois, ferrailles, cartons, encombrants, plaques de plâtre, gravats, équipements électriques et électroniques hors froid.

Ecrit par le 18 mai 2026

La marche à suivre

La Cove a mis en place une démarche d'inscription depuis début janvier 2021 pour accéder à toutes les déchèteries intercommunales. Il suffit de se connecter sur : <https://decheteries.lacove.fr/demandeaccess> afin de déposer une demande. L'ouverture de la déchèterie de Carpentras est aussi le point de départ de la mise en service d'un système d'accès automatisé sur l'ensemble des déchèteries du territoire. Pas de carte ni de badge. C'est la reconnaissance de la plaque d'immatriculation des véhicules qui ouvre l'accès aux sites.

La nouveauté 'anti-gaspi'

Le chalet des Lones d'une superficie de 22 m2 propose aux usagers de laisser leurs objets en bon état comme le petit mobilier et les bibelots, la vaisselle, des luminaires, jouets, livres, cycles, articles de jardinage... Avec ce chalet, la Cove répond à la loi anti gaspillage et économie circulaire (Agec) qui encourage les collectivités à créer des zones de réemploi dans les déchèteries. Le chalet vient en complément de la [ressourcerie du Comtat](#).

5 déchèteries

Outre la déchèterie de Carpentras le territoire de la Cove accueille 4 autres structures situées à Aubignan chemin des Ramières, à Caromb chemin du bois, à Malaucène route de Suzette et à Venasque Zac de Belle-Croix. Les horaires d'été : du 1^{er} avril au 30 septembre de 8h à 12h30 et de 14h à 18h. Les jours d'ouverture pour Aubignan, Caromb et Carpentras du lundi au samedi. La déchèterie de Malaucène est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi matin et le mercredi et samedi toute la journée. Celle de Venasque est ouverte le mardi, vendredi et samedi matin. Plus d'informations, [cliquez ici](#).